



Travailler en hauteur en toute sécurité - Module 3 : Contrôle et mise en service d'échafaudages, personne compétente

Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

7h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Des travaux en hauteur s'effectuent dans chaque entreprise de construction. Afin de répondre aux exigences réglementaires, une formation "Travailler en hauteur en toute sécurité" (sécurité des travaux en hauteur) est fortement conseillée!

L' A.R. "Travaux en hauteur" du 31/08/2005 (http://www.construtec.be/files/u1/AR_trav_hauteur_31_08_05_annexe.pdf), visant à réduire davantage le nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles, comporte un certain nombre d'implications pour les employeurs :

Afin d'éviter les accidents de travail et maladies professionnelles, l'employeur doit utiliser les équipements de travail et de protection adéquats

Les travailleurs-utilisateurs d'échafaudages doivent acquérir les connaissances nécessaires pour l'exécution de travaux en hauteur par le biais d'une formation

L'employeur doit désigner et former des personnes compétentes

Ce programme a été élaboré pour vous par le Comité national d'Action pour la sécurité et l'hygiène dans la Construction (CNAC)

(<http://www.navbcnac.be/>). Construtec Wallonie, opérateur sectoriel de formation de la construction, organise la formation avec le soutien sectoriel de Constructiv (<http://www.constructiv.be/fr.aspx?Language=fr>).

En fonction du contenu de la profession et du pré-acquis des participants, les opérateurs ont programmé trois modules pour utilisateurs d'échafaudages, voire personnes compétentes (préposées). Les trois modules peuvent être suivis consécutivement.

Objectifs du module 3 :

Permettre au travailleur de contrôler et mettre en service un échafaudage en toute sécurité ;

Rédiger un plan de montage ;

Comprendre la notice technique, le plan de montage et la classe de charge ;

Effectuer une descente de charge.

Conditions d'accès

Aucune

Programme

Programme :

Rappels du module 2 ;

Rédaction d'un plan de montage ;

Analyse de notices techniques ;

Rédaction de descentes de charges et notes de calcul ;

Mise en application des obligations légales ;

Comparaison des équipements ;

Effectuer le contrôle et la mise en service des échafaudages;

Les 8 points de contrôle ;

Les documents associés à l'échafaudage ;

Les règles de bonne pratique ;

Le contrôle et le montage en toute sécurité ;

Les conditions météo.



Libramont

Rue de la Scierie, 32 6800 Libramont

061 22 33 36

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 22h

Le vendredi : de 8h à 16h30

Le samedi : de 8h à 12h

/

lux@ifapme.be

Conditions d' inscription

Par e-mail

Quentin MICHEL - 0476/70.43.00 - quentin.michel@ifapme.be